

Informations pour les conseils scolaires

États financiers et consolidation

Nouvelles du Groupe de travail sur le périmètre comptable

La consolidation a réussi!

Le Ministère a le plaisir d'annoncer que la consolidation provinciale s'est achevée comme prévu le 15 juin 2006 grâce au travail assidu et à l'engagement des conseils scolaires et du Groupe de travail sur le périmètre comptable. Le Ministère a reçu à temps la majorité des rapports des conseils scolaires au 31 mars 2006, prouvant ainsi de nouveau leur engagement et leur coopération que nous apprécions grandement.

Après examen des données par l'Équipe d'application du périmètre comptable et les rajustements obligatoires, le Bureau du vérificateur général de l'Ontario a effectué sa vérification et n'a trouvé aucune erreur importante.

À la suite de la consolidation, un total de 7,3 milliards \$ en actifs nets a été inclus dans les comptes financiers de la province pour le secteur de l'éducation. Ce chiffre inclut la valeur comptable nette des terrains et bâtiments des conseils scolaires qui totalisent 14,4 milliards \$ et sont assortis de charges d'amortissement de 419 millions \$ pour l'année. Selon la base consolidée du CCSP, le déficit de l'année pour le secteur était de

Retour sur l'avenir... Et ensuite?

L'année à venir s'annonce occupée pour le Groupe de travail sur le périmètre comptable qui devra entreprendre les activités suivantes :

Immobilisations corporelles

- D'ici la fin janvier, le Groupe de travail sur le périmètre comptable transmettra aux conseils scolaires les valeurs des terrains et bâtiments au 31 mars 2006, y compris la valeur comptable brute, l'amortissement accumulé, la vie utile restante et les charges d'amortissement pour l'exercice précédent.

DERNIÈRES NOUVELLES!

La capitalisation des immobilisations arrive

Le Conseil sur la comptabilité du secteur public (CCSP) a approuvé un chapitre du manuel qui oblige les municipalités et les conseils scolaires à rendre compte des immobilisations corporelles (terrains, bâtiments, mobilier et équipement, etc.) dans leurs états financiers et à inscrire l'amortissement de ces biens dans les dépenses.

D'autres informations à ce sujet et sur les plans et activités de la mise en oeuvre figurent ailleurs dans ce bulletin.

88 millions \$.

En plus de consolider les renseignements dans les comptes publics, le groupe de travail a aussi répondu aux exposés-sondages et lignes directrices du CCSP concernant diverses questions comptables et a rencontré le comité technique de l'Institut des comptables agréés de l'Ontario afin d'aborder plusieurs questions et préoccupations des conseils scolaires.

- Jusqu'à présent, le Ministère a obtenu des conseils scolaires des renseignements sur les biens fonciers et immobiliers et les a utilisés pour la consolidation provinciale. Cependant, lorsque les conseils scolaires adoptent le chapitre SP 3150 - Immobilisations corporelles, tous les types d'immobilisations, y compris le mobilier et l'équipement, les terrains et les bâtiments, doivent être comptabilisés dans leurs états financiers. Par conséquent, le groupe de travail s'efforce surtout de déterminer :

Retour sur l'avenir ... Et ensuite? (suite de la page 1)

1. les autres catégories d'immobilisations qui devraient être capitalisées;
 2. les seuils de capitalisation de ces catégories;
 3. les méthodes et périodes d'amortissement à utiliser dans le secteur
- En fonction des commentaires du Groupe de travail sur le périmètre comptable, le Ministère publiera au début de 2007 à l'intention des conseils une ébauche révisée des « Lignes directrices relatives aux immobilisations corporelles » qui incluront des renseignements détaillés sur les politiques, les procédés et les plans de mise en oeuvre de la capitalisation des biens dans les états financiers des conseils scolaires.
 - Le groupe de travail planifie actuellement des moyens d'aider les conseils à élaborer des exigences et examine des options de systèmes de gestion des biens. Le Ministère participera à un

atelier du COSBO et de l'OASBO au début mars. Des vendeurs de divers systèmes de gestion des immobilisations participeront à cet atelier qui inclura aussi une séance de formation sur les lignes directrices révisées relatives aux immobilisations corporelles.

Rapport de consolidation de mars

- Comme l'an dernier, les conseils devront remplir le rapport du 31 mars. À partir de l'expérience de 2005-2006 et des commentaires des conseils, le Groupe de travail sur le périmètre comptable prépare des modifications aux formulaires et instructions. Le rapport sur les procédés spécifiés devra aussi accompagner le rapport du 31 mars dû comme l'an dernier à la mi-mai.

Modifications des normes du CCSP et conséquences

- Le Groupe de travail sur le périmètre comptable se tient au courant des développements qui se produisent au CCSP et lui transmet des commentaires sur les exposés-sondages, les dispositions transitoires et tout autre document soumis pour commentaire.

Groupe de travail sur le périmètre comptable

Le Groupe de travail sur le périmètre comptable est composé de membres du personnel des ministères de l'Éducation et des Finances, d'experts externes et de membres du personnel des conseils scolaires de tout l'Ontario. Son mandat est de repérer les difficultés et les problèmes de mise en oeuvre soulevés par la consolidation, de recommander des approches pour y remédier et d'élaborer du matériel de formation et des ressources pour aider les conseils scolaires à faire les changements nécessaires dans la présentation de leur information financière.

Marion Jarrell (Co-présidente) - MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION <i>Chef de projet, Équipe d'application du périmètre comptable</i>	Anna Chan (co-présidente) - YORK CATHOLIC DSB <i>Chef des services de comptabilité</i>
Marie Li - MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION <i>Chef de service, Rapports financiers</i>	Jane Palmer - OTTAWA-CARLETON CATHOLIC DSB <i>Chef des finances</i>
Doreen Lamarche - MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION <i>Analyste principale de gestion et des politiques, Équipe d'application du périmètre comptable</i>	Craig Snider - TORONTO DSB <i>Contrôleur adjoint, Rapports financiers et planification</i>
Anthony Yeung - MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION <i>Analyste principal de gestion et des politiques, Équipe d'application du périmètre comptable</i>	Jackie Porter - YORK CATHOLIC DSB <i>Chef des budgets et des rapports financiers</i>
Nadya Bekker - MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION <i>Analyste de gestion, Équipe d'application du périmètre comptable</i>	Paul McMahon - HALTON CATHOLIC DSB <i>Surintendant des services opérationnels</i>
Andrew Yang - MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION <i>Analyste de gestion, Équipe d'application du périmètre comptable</i>	Larry Reich - NIAGARA CATHOLIC DSB <i>Surintendant des services opérationnels</i>
Joe Demma - MINISTÈRE DES FINANCES <i>Chef de service (par intérim), Rapports du secteur parapublic</i>	Beverly Webb - RAINBOW DSB <i>Chef des finances</i>
Charles Brousseau - MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION <i>Analyste principal de politiques, Unité des instal. destinées aux élèves</i>	Erica Pennell - ALGONQUIN AND LAKESHORE CATHOLIC DSB <i>Chef des services financiers</i>
Nelson Tam - MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION <i>Chef de la vérification (par intérim) Services de vérification interne</i>	Christine Brisson - CSD CATHOLIQUE DU CENTRE-EST DE L'ONTARIO <i>Comptable</i>
Janet Allan - KPMG <i>Associé</i>	Paula Jesty - DELOITTE & TOUCHE <i>Associé</i>

MODIFICATIONS DES NORMES COMPTABLES

SP 3150 - Immobilisations corporelles

Le CCSP a récemment approuvé le chapitre révisé SP 3150 de son manuel. Il s'appliquera aux exercices des administrations locales commençant le 1^{er} janvier 2009 ou après. Les conseils devront donc comptabiliser leurs immobilisations corporelles en 2009-2010 au plus tard. Il est recommandé d'appliquer ce chapitre plus tôt mais étant donné qu'il n'est pas permis d'utiliser une approche fragmentaire, les conseils devront comptabiliser toutes leurs catégories d'immobilisations corporelles dès la mise en œuvre. Le Groupe de travail sur le périmètre comptable examine actuellement les avantages et les inconvénients ainsi que la faisabilité de l'adoption précoce de ce chapitre dans le secteur.

NOSP-7 - Immobilisations corporelles des administrations locales

Le NOSP-7 offre des conseils sur la façon de présenter les renseignements sur les immobilisations corporelles dans les notes afférentes aux états financiers jusqu'à ce que le chapitre SP 3150 soit mis en œuvre pour l'exercice 2009-2010 ou avant. Le NOSP-7 est en vigueur pour les conseils scolaires à partir du 1^{er} janvier 2007 (année scolaire 2007-2008) quoique le CCSP encourage son adoption avant cette date. Selon les lignes directrices, les conseils doivent fournir les renseignements dont ils disposent sur les immobilisations corporelles dans les notes afférentes aux états financiers. S'il n'existe pas de renseignements sur certains biens, il faut l'indiquer dans les notes.

Exposé-sondage

En novembre 2006, le CCSP a approuvé un modèle de rapport financier qui s'appliquera à tous les ordres de gouvernement au Canada pour les exercices commençant le 1^{er} janvier 2009 ou après. À l'issue de vastes consultations de la communauté gouvernementale locale, et avec des modifications mineures aux normes existantes pour les ordres supérieurs de gouvernement, le CCSP a

Comité de finance de l'OASBO

**Atelier et mini salon commercial
portant sur les immobilisations**

1er et 2 mars 2007

D'autres informations suivront !

(Évènement commandité par le conseil consultatif de
l'efficacité et de l'efficacité du Ministère de
l'Éducation)

approuvé les chapitres révisés SP 1000, *Fondements conceptuels des états financiers*, PS 1100, *Objectifs des états financiers* et SP 1200, *Présentation des états financiers*. Ce modèle repose sur les principes de la comptabilité d'exercice incluant la capitalisation des biens et l'amortissement de cette charge. La comptabilité d'exercice (y compris l'amortissement) aide à comprendre les coûts du service de l'entité et comment ces coûts sont financés, et à prévoir la capacité de l'entité d'honorer ses obligations et ses responsabilités au titre de la prestation des services.

L'instauration de ce modèle de rapport parallèlement à celle de la comptabilisation des immobilisations corporelles entraînera plusieurs changements dans les états financiers des conseils scolaires, notamment :

- Prise en compte de la capitalisation des biens et de l'effet des charges d'amortissement sur l'état de la situation financière et l'état des activités financières.
- Les soldes des fonds et des réserves ne figureront plus dans l'état de la situation financière mais pourraient être indiqués dans les notes afférentes aux états financiers.
- Un nouvel « État du changement de la dette nette » mettra en évidence les effets des dépenses en immobilisations sur la dette nette.

ÉCHÉANCES ET GRANDES ÉTAPES

Mars 2007

- ¥ Participation à l'atelier du COSBO/OASBO sur les immobilisations corporelles
- ¥ Si nécessaire, séances de mise à jour des renseignements pour le personnel des conseils.

Avril 2007

- ¥ Formation d'un sous-groupe chargé d'examiner, de discuter et de formuler des recommandations sur les conséquences politiques de la consolidation et de la déclaration des immobilisations.

Mai 2007

- ¥ Remise du rapport de mars incluant :
 - Le rapport de la période de 7 mois sur les activités financières de cette période et les soldes de l'actif et du passif.
 - Le rapport des activités d'immobilisations de la période de 7 mois.
 - Le rapport sur les procédés spécifiés du rapport de la période de 7 mois et du rapport sur les activités d'immobilisations de la période de 7 mois.
- ¥ Consolidation des données pour les comptes publics de l'Ontario de 2006-2007.
- ¥ Préparation du plan de formation pour la mise en œuvre des immobilisations corporelles des conseils scolaires.

Pour en savoir plus >>>>

Ce bulletin sera affiché sur le site Web TPFR à <http://tpfr.edu.gov.on.ca/> dans la section « Projet sur le périmètre comptable ».

Si vous avez des questions ou des préoccupations concernant le projet ou le bulletin, veuillez communiquer avec :

Marion Jarrell

CHEF DE PROJET

Marion.Jarrell@ontario.ca

416-325-2057 or 519-865-0044

Anthony Yeung

QUESTIONS DE FIN D'EXERCICE

Anthony.Yeung@ontario.ca

416-325-8527

Doreen Lamarche

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Doreen.Lamarche@ontario.ca

613-225-9210, poste 113

Informations pour les conseils scolaires
États financiers et consolidation

Nouvelles du Groupe de travail sur le
périmètre comptable

Janvier 2007